

Maladie Hémorragique Epizootique (MHE) :

Synthèse des résultats des enquêtes visant à objectiver l'impact sanitaire de la MHE dans des troupeaux bovins des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées atteints entre début et mi-septembre 2023

Novembre 2023

1. Contexte

Les GDS des Pyrénées-Atlantiques (64) et des Hautes-Pyrénées (65) ont été sollicités afin de réaliser une enquête visant à mieux objectiver l'impact sanitaire de la Maladie Hémorragique Epizootique (MHE) dans les élevages bovins de leur département mi-octobre 2023. En effet, cette maladie ayant été identifiée pour la première fois en France en septembre 2023 dans ces deux départements, la mortalité et la morbidité associées ne sont pas connues ([note d'information](#)).

L'épizootie étant en cours au moment de la réalisation de l'enquête, les cheptels ciblés sont ceux ayant eu au moins un cas clinique de MHE confirmé depuis au moins 1 mois au lancement de l'enquête (mi-octobre 2023), afin que la maladie ait eu le temps de commencer à se propager au sein du troupeau. Les premiers cas ayant été détectés mi-septembre 2023, les élevages enquêtés ont donc été atteints de MHE depuis 1 mois (dans le département 65) à 1,5 mois (dans le département 64) au moment de l'enquête.

2. Résultats de l'enquête

Les résultats de l'enquête permettent d'appréhender la situation sanitaire dans des élevages des départements 64 et 65 atteints de MHE pendant un mois (département 65) à 1,5 mois (département 64) (infectés entre début et mi-septembre 2023). Du fait notamment des modalités de diffusion de la maladie (liée en partie à la densité et à l'activité de vecteurs culicoïdes), il n'est pas possible d'extrapoler tel quel ces résultats aux autres départements. Cependant, ces premiers éléments épidémiologiques sont déjà utiles pour avoir une première idée de l'impact sanitaire de cette nouvelle maladie un mois environ après son arrivée dans des élevages.

2.1.1 Morbidité et mortalité chez les bovins de plus de 24 mois

Le nombre d'élevages ayant eu des animaux malades chez les bovins de moins de 24 mois étant plutôt faible, la morbidité et la mortalité intra-élevage ont été calculées dans le détail uniquement chez les animaux de plus de 24 mois.

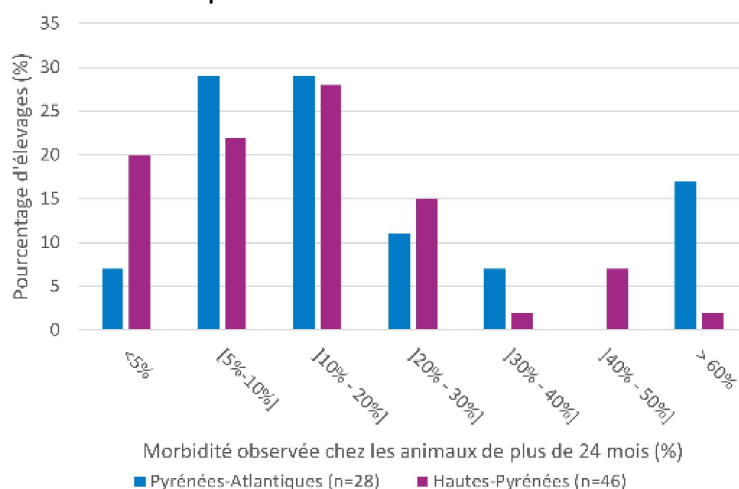


Figure 1 : Distribution des élevages en fonction de la morbidité observée chez les animaux de plus de 24 mois

Au moment de l'enquête, on observe chez les bovins adultes une forte variabilité inter-cheptel de la morbidité allant de 1,82 % à environ 100 % suivant les cheptels (soit de 0 à 40 animaux par élevage). La morbidité médiane observée est d'environ 13 %. Cela signifie que la moitié des élevages enquêtés a au moins 13 % d'adultes atteints correspondant à au moins 7 bovins adultes malades (département 65) et à 10 bovins adultes malades (département 64) par élevage. Par ailleurs, plus d'un tiers des élevages enquêtés présente plus de 20 % des animaux adultes atteints (figure 1).

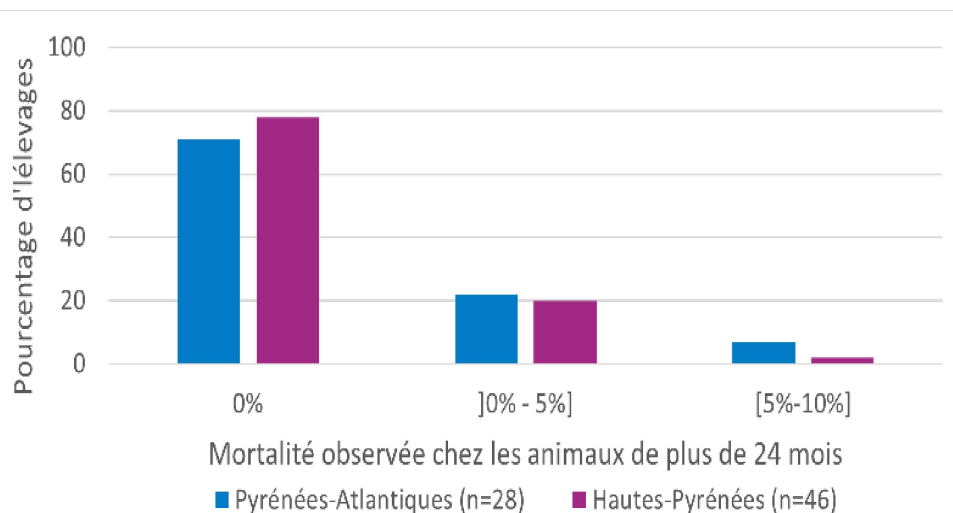


Figure 2 : Distribution des élevages en fonction de la mortalité observée des animaux de plus de 24 mois.

Une forte variabilité inter-cheptel de la mortalité chez les adultes allant de 0 à 10 % soit de 1 à 4 animaux par élevage. La mortalité chez les bovins adultes semble faible à l'échelle collective, mais certains élevages ont subi des mortalités non négligeables (figure 2).

2.1.2 Nombre de cheptels atteints

Une deuxième enquête a été menée par le GDS 65. L'enquête indique qu'à minima entre un tiers à deux tiers des élevages du département 65 étaient atteints (cas cliniques confirmés) de MHE un mois et demi après l'arrivée de la maladie dans le département.

Ces données sont confirmées par celles du département 64 car au moins un tiers des élevages du département sont déjà foyers confirmés de MHE.

Il est très probable que ces valeurs soient sous-estimées car :

- Des éleveurs étaient en attente de confirmation au moment de l'enquête ce qui laisse penser que la proportion d'élevage atteints est plus importante ;
- Entre 74 % et 81 % des éleveurs enquêtés ont indiqué avoir observé des signes cliniques évocateurs de MHE ;

Il conviendra d'attendre la fin de la saison vectorielle pour mesurer l'impact sanitaire global après une saison d'activité vectorielle en menant de nouvelles études.

Enfin, les impacts sur la reproduction ne peuvent pas être mesurés pour l'instant. Il conviendra d'attendre la fin de la période reproductive (différente de celle de l'activité vectorielle) pour évaluer ces impacts.

Document réalisé par GDS France, GDS 64, GDS 65, la Sngtv et le laboratoire nationale de référence MHE (Anses) à partir des données recueillies par le GDS 64 et 65. Ce document est public et diffusable en mentionnant : Enquête-MHE-octobre-2023-GDSF-GDS64-GDS65-Sngtv-Anses